



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE PUBLIQUE DU 29 MARS 2016**

**COMPTE-RENDU**

Conseillers en exercice : 21 - Présents : 17 - Votants : 20

L'an deux mil seize, le vingt-neuf mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

**Date de convocation** : 22 mars 2016

**Etaient présents** : Mmes Isabelle BASTID - Karine COUTURE – Joëlle DURET – Chantal HENRY  
Caroline LAMOUILLE - Aude NYCOLLIN - Bernadette PERRISSIN-FABERT - Sylvie REMILLON  
Sylvie ROUX

Mrs Henri CHAUMONTET – Maurice DEMOLIS – Stéphane DEVILLE-CAVELLIN  
Dominique GOLLIET (arrivé à 20H30 pour le vote de la question n°3 – délibération n°2016-023)  
Arnaud HEURTAULT - Dominique LOMBARD – Christophe SIBILLE - Philippe SIMONNET

**Etaient excusés** : Mme Elodie MARECHAL - Mrs Jean-Pierre BOIS - Antoine BORDILLON

**Etait absent** : M. Samuel PACCARD

**Pouvoirs** : 3

Monsieur Jean-Pierre BOIS a donné pouvoir à Madame Karine COUTURE  
Monsieur Antoine BORDILLON a donné pouvoir à Monsieur Henri CHAUMONTET  
Madame Elodie MARECHAL a donné pouvoir à Madame Joëlle DURET

**Secrétaire de séance** : Madame Sylvie ROUX

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne connaissance de l'ordre du jour :

- 1) **Approbation du compte-rendu de la séance publique du 14 mars 2016**
- 2) **Finances – Demande de subvention au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires (FDDT) : approbation**
- 3) **Finances - Demande de subvention à l'Assemblée des Pays de Savoie pour le développement d'une collection thématique à la bibliothèque municipale**
- 4) **Finances – Exercice 2016**
  - 4.1. **Vote des taux d'imposition**
  - 4.2. **Vote du budget primitif**
- 5) **Informations au Conseil Municipal - Délégation d'attribution au Maire : déclarations d'intention d'aliéner**
- 6) **Questions diverses**

### 1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 14 MARS 2016

Le procès-verbal de cette séance est adopté sans observation.

### 2) FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DEPARTEMENTAL POUR LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDDT) : APPROBATION (DEL n°2016-022)

Le Maire expose que certains travaux inscrits au budget primitif 2016 relèvent d'opérations éligibles au titre du FDDT 2016.

Par conséquent, il propose au Conseil Municipal de solliciter auprès du Conseil Départemental une aide pour les opérations suivantes :

#### ➤ Bibliothèque municipale : Rénovation des locaux et acquisition d'équipements

Le Maire rappelle que la bibliothèque se situe dans les locaux de l'ancienne mairie et afin de pouvoir accueillir les lecteurs dans des conditions satisfaisantes et ainsi pouvoir développer la lecture publique, il s'avère nécessaire de rénover une pièce et d'acquérir du mobilier et du matériel informatique.

Le coût estimatif des travaux s'élève à environ 52 120 € HT.

#### ➤ Groupe scolaire : Travaux de rénovation, de mise en sécurité de locaux et acquisition d'équipements numériques

Le Maire rappelle que suite à la visite du groupe scolaire, établissement recevant du public, la commission départementale sécurité et accessibilité a demandé la réalisation de divers travaux de mise en sécurité. Aussi, il s'avère nécessaire de les inscrire au budget 2016.

Il précise également que suite à une rencontre avec l'IEN en charge des écoles de Groisy, accompagnée de l'animateur TICE 74 (technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement), l'éducation nationale préconise l'intégration du numérique au service des apprentissages par le biais d'outils ludiques et pédagogiques. La Commission « vie scolaire » a validé cette préconisation et propose d'acquérir des équipements numériques pour l'école maternelle et élémentaire.

Le coût estimatif des travaux s'élève à environ 73 442 € HT.

Après en avoir délibéré, **les membres présents et représentés du Conseil Municipal**

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE :**

- d'approuver la réalisation des 2 opérations susvisées,
- de solliciter une aide à hauteur de 50% pour chaque opération, auprès du Conseil Départemental, au titre du FDDT 2016.

*Informations complémentaires : Détail des principaux travaux et acquisitions projetées sur les 2 programmes :*

*Bibliothèque municipale : aménagement de la pièce du fond (faux plafond, luminaires, peinture...), ventilation des locaux, changement des volets, acquisition d'équipements (mobilier et matériel informatique).*

*Groupe scolaire :*

*Ecole maternelle / restaurant scolaire / garderie périscolaire : détection automatique Incendie, remplacement de portes, isolation d'un local, faux plafond dans réfectoire des petits, acquisition de tablettes numériques.*

*Ecole élémentaire : création d'une seconde porte dans la salle polyvalente, création d'un local de rangement sous escalier, acquisition de VPI (vidéos projecteurs interactifs) et d'ordinateurs.*

### 3) FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION A L'ASSEMBLEE DES PAYS DE SAVOIE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE COLLECTION THEMATIQUE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (DEL n°2016-023)

Dans le cadre du dispositif d'aide au soutien à la lecture publique, l'Assemblée des Pays de Savoie accompagne les collectivités locales dans leurs politiques de développement notamment des collections.

Souhaitant développer un fonds thématique « BD Adultes » pour répondre à une demande des lecteurs, le Maire propose de solliciter de l'Assemblée des Pays de Savoie, une aide au titre du développement de collection thématique compte tenu que la bibliothèque municipale de Groisy rentre dans les critères d'éligibilité.

Au vu de l'exposé et après en avoir délibéré, **les membres présents et représentés du Conseil Municipal**

**DECIDENT A L'UNANIMITE :**

- de solliciter auprès de l'Assemblée des Pays de Savoie, une aide de 1 000€ au titre du développement de collection thématique.

#### **4) FINANCES – EXERCICE 2016**

##### **4.1. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION (DEL n°2016-024)**

La Commission municipale « Administration – Finances » a étudié dans sa séance du 25 février 2016, les impositions directes.

Le Maire expose les conclusions de la commission et précise que malgré la baisse des dotations, la commission propose de maintenir les taux de 2015, à savoir :

Taxe d'habitation	:	14,34 %
Taxe foncière bâtie	:	10,40 %
Taxe foncière non bâtie	:	63,07 %

A cet effet, l'évolution de la fiscalité a été présentée en séance de travail le 21 mars 2016.

**Après en avoir délibéré, les membres présents et représentés du Conseil Municipal  
APPROUVENT A L'UNANIMITE le maintien des taux 2015 susvisés pour l'exercice 2016.**

Informations complémentaires :

*Présentation à l'assemblée délibérante de la variation des bases fournies par les services fiscaux :*

<i>Contributions directes</i>	<i>Bases 2015 réelles</i>	<i>Bases 2016 prévisionnelles</i>	<i>Variation des bases</i>
<i>TH</i>	<i>4 645 172</i>	<i>4 800 000</i>	<i>3.33</i>
<i>TFB</i>	<i>3 204 135</i>	<i>3 289 000</i>	<i>2.64</i>
<i>TFNB</i>	<i>76 512</i>	<i>77 500</i>	<i>1.29</i>

<i>Taux Moyen 2015</i>	<i>Taxe Habitation</i>	<i>Taxe Foncière</i>	<i>Taxe Foncière Non Bâtie</i>
<i>Départemental</i>	<i>20,27</i>	<i>15,20</i>	<i>64,72</i>
<i>National</i>	<i>24,19</i>	<i>20,52</i>	<i>49,15</i>

##### **4.2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF (DEL n°2016-025)**

Dans sa séance du 14 mars 2016, le Conseil Municipal a approuvé, par délibérations n°2016-06, n°2016-07 et n°2016-08, le compte administratif, le compte de gestion de l'exercice 2015 et procédé à l'affectation du résultat de fonctionnement.

Lors de cette séance, les membres du Conseil Municipal sont invités à se prononcer sur les propositions budgétaires du Maire pour l'exercice 2016 et à équilibrer le budget primitif en recettes comme en dépenses, pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Les crédits portés sur les différents postes budgétaires ont été étudiés par la Commission municipale « Administration-Finances » au cours de ses séances des 18 janvier et 25 février 2016.

Le budget prévisionnel a été présenté au cours de la séance de travail du 21 mars 2016.

Au vu de l'exposé, **les membres présents et représentés du Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,

**DECIDANT A L'UNANIMITE**

d'équilibrer le budget primitif 2016 en recettes et en dépenses comme suit :

section de fonctionnement	:	3 018 100 €
section d'investissement	:	3 427 950 €
Recettes	propositions nouvelles	3 121 200 €
	restes à réaliser	306 750 €
Dépenses	propositions nouvelles	2 140 130 €
	restes à réaliser	1 287 820 €

**5) INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL – DELEGATION D'ATTRIBUTION DU MAIRE :  
DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Conformément aux délégations d'attributions qui lui ont été données par délibération n° 2014-039 du Conseil Municipal du 7 avril 2014, le Maire rend compte de la décision qu'il a prise au sujet de la déclaration d'intention d'aliéner visée ci-après :

**DIA n° 16 A 0011 du 22 mars 2016 : pas de préemption**

La Commune de GROISY ne préempte pas sur la parcelle section D, n° 2868 (ex n° 2215), bâtie, d'une superficie de 00ha 09a 84ca, située 90 chemin de Chez Pire, classée au PLU en zone Uai. Cette DIA annule et remplace celle du 29/02/2016 - N° 16 A 0008 suite à une erreur cadastrale établie par le notaire.

**6) QUESTIONS DIVERSES**

**Une matinée pour l'Environnement** : la commission « Environnement » organise le **samedi 2 avril** un ramassage des débris abandonnés le long des chemins et routes de Groisy : RDV à 8h30 sur le parking de la salle d'animation.

Les enfants (accompagnés d'un adulte) sont les bienvenus. Un parcours à l'écart de la circulation leur sera réservé.

Une collation sera offerte à tous les participants en fin de matinée.

Report au samedi 9 avril en cas de mauvaises conditions météorologiques.

**Dimanche 3 avril 2016** : 72ème anniversaire des combats du Plateau des Glières à la Nécropole nationale des Glières à Morette : 29 enfants de Groisy y participent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est levée à 21H15.

Le Maire,  
Henri CHAUMONTET

